réformes radicales dans l'instruction publique; enfin paix à l'extérieur.

La Chambre continue à s'occuper de la formation de son bureau. Ont été nommés vice-présidents, MM. Mordini, Pisanelli et Restelli.

Les journaux pensent que l'Impératrice des Français visitera Naples.

RUSSIE.

Saint-Pétersbourg, 20 décembre.

(*Officiel.*) Les nouvelles répandues par les journaux au sujet de négociations qui auraient eu lieu entre le pape et le patriarche Sophronius de Constantinople, relativement à une union entre les églises grecque et romaine, sont dénuées de tout fondement.

Le patriarche dément ces bruits dans le journal grec de Constantinople *Bysantias*.

TURQUIE.

Constantinople, 20 décembre.

Un navire grec a été coulé près de Candie.

Le patriarche œcuménique a été relevé de ses fonctions.

ALLEMAGNE.

Vienne, 21 décembre.

La *Gazette de Vienne* contient la promulgation d'une loi, en date du 14 décembre, qui supprime toute restriction du taux de l'intérêt et modifie les lois pénales sur l'usure. Cette loi recevra son application à partir du 1er janvier 1867.

Berlin, 20 décembre.

La Chambre des députés a adopté la loi relative à l'incorporation des Duchés, après avoir entendu les explications détaillées de M. de Bismark sur l'insuccès des pourparlers engagés sur cette question avec le duc d'Augustembourg, lequel est hostile à la Prusse. Le ministre a insisté sur le droit de conquête de la Prusse. Il a exposé que, sur la proposition de la France et après de mûres réflexions, le gouvernement a consenti à faire voter les populations du Nord de Sleswig, afin d'éviter ultérieurement toute difficulté diplomatique et de ne pas compromettre les résultats acquis.

Caractérisant rapidement l'état des relations avec la France, M. de Bismark fait observer que l'Empereur des Français reconnaît dans sa sagesse l'intérêt des deux pays à rester en relations d'amitié et de bon voisinage. Il apprécie ensuite à un haut prix l'alliance italienne. En terminant, il engage la Chambre à éviter dans les discussions toutes les attaques personnelles et à tourner son attention vers le dehors.

Berlin, 20 décembre, soir.

Le rescrit du ministre de l'intérieur concernant l'application de la loi électorale pour la nomination des membres du Reichstag, est à la veille de paraître. Les listes électorales devant rester à la disposition du public pendant quatre semaines, les élections ne pourront pas avoir lieu avant la fin de janvier.

New-York, 20 décembre (par câble transatlantique).

S'il faut s'en rapporter aux derniers avis du Mexique, l'Empereur Maximilien aurait décidé de ne pas abdiquer.

New-York, 11 décembre.

(Voie de Queenstown, par le *Scotia* qui apporte 272,188 dollars).

La Chambre des représentants a adopté un projet de loi qui exclut du prochain Congrès les représentants des Etats qui ne sont pas reconnus par le Congrès actuel.

Le bruit court qu'un corsaire fenian est parvenu à quitter le port de Newburg et qu'un vaisseau anglais parti de Halifax, s'est mis à sa poursuite.

New-York, 12 décembre.

La frégate fédérale *Susquehannas* ayant à bord le général Sherman et M. Campbell, est arrivé le 27 à la Vera-Cruz. Les autorités françaises ont offert à Sherman une escorte pour le conduire à Mexico, mais cette offre n'a pas été acceptée.

Le général Sherman est parti de Vera-Cruz sur le *Susquehannah* pour Rio-Brazos (Texas), où il a eu une entrevue avec Sheridan. De là, Sherman s'est rendu à Monterey, par la voie de Matamoros. Il a ordonné la remise en liberté d'Ortega, et l'arrestation du général Sedgewick.

Une proclamation publiée à la Vera-Cruz annonce que l'empereur Maximilien n'a pas quitté le Mexique.

Le bruit court que l'empereur Maximilien a formé une forte alliance avec le parti clérical. On assure qu'il a offert de remettre le gouvernement entre les mains des généraux Marquez et Miramon, qui seraient chargés d'appeler le peuple mexicain à voter pour le choix d'un nouveau gouvernement.

GRÈCE.

Marseille, 20 décembre.

Les lettres d'Athènes, du 13, annoncent que le vapeur *Panhellnion* est de retour dans les eaux grecques après avoir encore une fois forcé le blocus établi par les Turcs à Candie. On assure qu'une bataille était engagée le jour du départ de ce bâtiment devant Kissamos.

Le sultan aurait déclaré qu'il était résolu à faire de grandes concessions aux Crétois pourvu qu'ils ne demandassent pas leur annexion à la Grèce. Les habitants de Syra ont décidé de faire abstinence un jour par semaine et de consacrer l'épargne ainsi réalisée à la cause crétoise.

On mande de Constantinople, 12 décembre :

Le patriarche arménien ayant menacé de s'unir avec Rome, a obtenu la promesse de la restitution de ses anciens droits.

CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE

du *Journal de Roubaix.*

Paris, 20 décembre.

Une des dispositions du projet de loi sur l'organisation de l'armée qui paraît provoquer les plus vives objections est celle qui autoriserait l'appel du premier ban de la réserve sur un simple arrêté du ministre de la guerre et l'appel du deuxième ban par un décret impérial. En effet, dit-on, il faut ou bien que les Chambres fixent chaque année le chiffre du contingent, tant pour les service actif que pour la réserve, ou bien il faut qu'elles laissent toute latitude au gouvernement pour appeler en tout temps sous les drapeaux le nombre d'hommes qu'il jugerait convenable. Le *Siècle*, dont on a remarqué sur ce point la réserve, déclare ce matin que « les représentants de la nation ont sur l'impôt du sang le même droit que sur les autres impôts, » et il ajoute : « Si, contre notre prévision, le Conseil d'Etat transformait tel quel en projet de loi le travail de la commission militaire, nous ne doutons pas que le Corps législatif ne rejetât les dispositions qui lui enlevent l'une de ses plus belles prérogatives. »

Nous ne savons jusqu'à quel point le *Siècle* est en droit d'espérer qu'une loi présentée par le gouvernement aurait chance d'être repoussée par le Corps législatif, mais sa déclaration a d'autant plus de valeur qu'on se rappelle que son honorable directeur, M. Havin, a voté à la dernière session l'appel de 100,000 hommes et qu'il avait jusqu'à ce jour évité de se prononcer aussi carrément sur cette question de l'organisation militaire.

Le *Constitutionnel* qui, dès le début, avait pris très vivement la défense du projet de la commisson, contient ce matin un aveu dont il faut lui savoir gré. « Nous ne prétendons pas, dit-il, que le projet de loi sur l'armée, tel qu'il est formulé, doive être approuvé sans réserve dans toutes ses parties » Le retour du *Constitutionnel* sur lui même est très significatif; et déjà on en conclut que certaines disposition du, projet seraient dès à présent abandonnées par le gouvernement.

Contrairement à ce qui avait été dit et contrairement à son habitude, M. Fould vient de publier son exposé financier. Je ne puis pas analyse ici complètement ce rapport dont toute l'éloquence est dans dans les chiffres : il suffit de dire que d'après les prévisions du ministre, les trois exercices 1865, 1866, 1867, se solderont en équilibre et se seraient soldés par des excédants de recettes sans le déficit provenant de l'affaire du Mexique.

La princesse Clotilde est heureusement accouchée ce matin d'une fille qui a reçu le nom de Marie : l'enfant a été ondoyée, Si nous ne nous trompons les deux fils du prince Napoléon n'ont pas encore été baptisés.

Aujourd'hui a eu lieu la séance annuelle de l'Académie. Le retard apporte à cette réunion à nui beaucoup à son éclat. M. Villemain encore faible a dû laisser à M. Retin la tache de lire le rapport sur le concours de l'Académie.

On causait sur quelques bancs des divers candidats éventuels à la succession de M. de Barante qui, on le sait, occupa le fauteuil de Voltaire. Le choix sera des plus difficiles! mais nous verrez qu'ils ne manquera pas d'écrivains ou de philosophes pour briguer l'héritage du patriarche de Ferney.

CH. CAHOT.

Paris, 21 décembre.

Nos journaux reproduisent les documents relatifs au Mexique; ils ne font que confirmer ce que nous savions des dispositions du gouvernement français à l'égard de l'Empire mexicain.

Quant à l'Empereur Maximilien, nous sommes toujours dans une complète ignorance sur le lieu où il se trouve ou sur ses projets. De Vienne on écrit qu'il se propose de procéder lui-même à un plebiscite, dût sa déchéance être proclamée par ceux qu'il appelait ses sujets. Nous ne pouvons croire à un tel désintéressement.

De Rome toutes les lettres et dépêches peuvent se résumer en ces mots : il n'y a pas encore eu de conflit entre les zouaves pontificaux et la population. Les fêtes de Noël, dit un correspondant, viendront à point pour rendre quelque animation à la ville.

On dit qu'un député de l'opposition doit, lors de la discussion de l'adresse, demander des explications au gouvernement, sur l'enrôlement des soldats français dans la légion romaine, auxquels on promet que le temps passé dans les rangs de l'armée pontificale sera compté comme temps de service dans l'armée française. Cette situation pourrait créer certains embarras. Par exemple, dans le cas où ces soldats français seraient égorgés par la population romaine — est-ce que la France devrait intervenir pour obtenir réparation?

Les renseignements sont toujours contradictoires à propos du projet de voyage de l'Impératrice à Rome. On ne peut savoir d'une manière certaine si une décision definitive a été prise.

Lord Cowley a, dit-on, demandé à son gouvernement un congé de trois mois : on croit cependant qu'il restera à Paris pour assister aux réceptions officielles du 1er jour de l'an. Ce congé de trois mois permettrait au cabinet anglais de lui choisir un successeur.

Le *Pays* ayant pour rédacteur en chef M. Granier de Cassagnac qui vient de surprendre ses amis et ses adversaires en critiquant le projet de réorganisation de l'armée, le *Pays* contient ces deux lignes dans un article signé Ulysse Pic : « Nous nous flattons d'être le journal le plus indépendant de Paris. » M. Ulysse Pic est comme Guzman, il ne connaît pas d'obstacle; demain il est bien capable de vouloir nous persuader que le premier moutardier du Pape n'est qu'un piètre personnage auprès d'un rédacteur du *Pays*.

On attend prochainement à Paris... M. de Bismark qui doit passer un mois ou deux dans le midi : on ne sait encore s'il ira en Italie ou s'il se rendra à Pau.

A part la rente qui attire toujours une partie des capitaux disponibles, les autres valeurs donnent lieu à un nombre restreint d'affaires et l'on peut affirmer que s'il n'y avait pas de joueurs à la Bourse, la plupart des valeurs ne seraient pas côtées et le marché serait à peu près désert.

On a remarqué que M. de Persigny, désigné pour servir de témoin au moment de la naissance de l'enfant du prince Napoléon, a dû, pour des motifs de santé, se faire représenter par M. Donjeon, ami du prince.

C'est le 4 janvier que viendra devant la sixième chambre l'affaire des 41.

Voici une nouvelle que j'emprunte au *Figaro* : M. de Sacy, récemment nommé sénateur, prépare une édition des lettres de Mme de Sévigné, qui sera dédiée à l'Impératrice, et une édition des sermons de Bourdaloue, dédiée à la princesse Mathilde.

J. Janin paraît cette fois avoir des chances sérieuses d'entrer à l'Académie; il remplacerait Voltaire de loin. Mais consentira-t-il à faire les visites obligatoires? Il y a au moins déjà 20 candidats; mais l'exemple de M. P. Paradol prouve que les derniers venus ont le plus de chances d'être accueillis. Quel sera cette fois le dernier venu? Quelques-uns parlent de M. E. About.

CH. CAHOT.

LA GUERRE.

En menant la France à la guerre, on a appris à l'Europe à marcher : il ne s'est plus agi que de multiplier les moyens; les masses ont équipollé les masses. Au lieu de cent mille hommes, on en a pris six cent mille; au lieu de cent pièces de canon on en a traîné cinq cents : la science ne s'est point accrue; l'échelle seulement s'est élargie.

Un avenir sera, un avenir puissant, libre dans toute la plénitude de l'égalité évangélique. Mais il est loin encore, loin au delà de tout l'horizon visible. Avant de toucher au but, avant d'atteindre l'unité des peuples, la démocratie naturelle, il faudra traverser la décomposition sociale, temps d'anarchie, de sang peut-être, d'infirmités certainement. Cette décomposition est commencée, elle n'est pas prête à reproduire de ses garmes, non encore fermentés, un monde nouveau.

Viendra le temps, quand une société nouvelle aura pris la place de l'ordre actuel que la guerre paraîtra une monstrueuse absurdité, que le principe même n'en sera pas compris.. — *Chateaubriand.*

CHRONIQUE LOCALE & DÉPARTEMENTALE

Nos ateliers étant fermés mardi à cause de la fête de Noël, le journal ne paraîtra pas.

Roubaix, le 21 décembre 1866.

Le vice-président de la Commission des logements insalubres à M. le rédacteur du JOURNAL DE ROUBAIX.

Monsieur le rédacteur,

Tout en vous remerciant des éloges que vous accordez à ses travaux, la Commission des logements insalubres croit devoir, en réponse à votre article de ce jour, par lequel vous lui signalez l'insalubrité des rues de la Guinguette et de la Gaîté, vous donner connaissance qu'un rapport à cet égard a été adressé par elle à l'Administration municipale; que ce rapport non-seulement fait mention de l'état déplorable dans lequel se trouvent ces rues, mais qu'il conclut à ce que toutes les maisons qui s'y trouvent soient considérées comme insalubres et interdites comme location.

C'est donc, Monsieur le rédacteur, a l'Administration municipale, seule chargée de l'exécution des travaux d'assainissement, recommandés par la Commission des logements insalubres, que s'adressent vos justes plaintes, et nul doute qu'elles soient écoutées. A la suite des épreuves malheureuses que Roubaix vient de subir, l'Administration municipale a dû reconnaître que, si l'insalubrité des habitations ouvrières a été l'une des causes du fléau qui a fait un si grand nombre de victimes, les fumiers et les immondices accumulés, les eaux stagnantes et remplies de matières végétales peuvent aussi avoir une influence pernicieuse, et capable de nous ramener, si l'hiver continue à être pluvieux, l'épidémie qui vient à peine de nous quitter.

Recevez, Monsieur le rédacteur, l'assurance de mes sentiments distingués.

Pour la Commission,
le Vice Président :
LEFEBVRE.

Le concert donné par la *Société Orphéonique* a eu le succès auquel on devait s'attendre, d'après les élements qui composaient le programme.

Le temps nous manque pour faire un compte rendu détaillé de cette brillante soirée Nous y reviendrons dans notre prochain numéro,

La société des chefs de famille prévient ses souscripteurs qu'elle donnera le premier bal de la saison le Dimanche 13 janvier à 7 h. 1/2.

Les souscripteurs sont priés de faire connaître les jeunes gens de la ville et les personnes étrangères qu'ils désireraient faire inviter.

Les demandes devront être adressées par écrit à Mr. Wattinne-Bossut, Président, ou à Mr. Eme Devémy, secretaire de la commission.

La Compagnie du chemin de fer du Nord vient d'appliquer divers tarifs nouveaux pour le transport par petite vitesse de marchandises de faible densité par wagon complet d'au moins 4,000 kilog., ou payant pour ce poids s'il y a avantage pour l'expéditeur. Parmi ces marchandises se trouvent comprises celles suivantes : arbres et arbustes vivants, boisselerie, chiffons, chiffons triturés, déchets de coton, déchets d'étoupe, déchets de fil de laine et de fil de coton, déchets de lin, déchets de papier et de carton, desse et autres plantes pour papier, écorces à tan, étoupes, osier, peaux de lapin brutes, peaux de mouton en laines brutes, poterie commune, poterie non vernie, en terre cuite, rognures de carton ou de papier, vieux papiers et zostère.

Pour les jutes, lins, chanvres en balles pressées expédiées sans condition de tonnage, de Calais et Andruicq à Lille, le prix par tonne est de 9 fr., frais de chargement, déchargement et de gare compris. D'après le tarif n° 30, le papier à écrire ou à imprimer par expédition d'au moins 1,000 kilog., partant de St Omer à destination de La Chapelle et Argenteuil coûte 25 fr. de transport, frais de chargement, déchargement et de gare compris. Pour les chevaux et bestiaux par wagon complet pour les parcours inférieurs à 100 kilomètres, le tarif spécial n° 5 donne un prix de 50 c. par kilomètre et par wagon. Pour moutons et chèvres, 30 c. par kilomètre et par wagon à 1 plancher, pour parcours inférieur à 100 kilom., par wagon à 2 planchers, 40 c.; — pour parcours de 100 kil. et au delà, 25 c. par wagon à un plancher et 35 c, par kilom. par wagon à 2 planchers. et ce de Paris aux frontières; mais des frontières vers Paris, 35 c. dans le premier cas, et de 50 c. dans le 2e. Tous ces divers tarifs ne sont appliqués qu'autant que l'expéditeur en aura fait la demande expresse sur sa déclaration.

La cour de cassation, réformant un arrêt de la cour impériale de Lyon (chambre correctionnel, le 9 mars 1866), a rendu un

---

large, ouvrit la fenêtre, regarda dans la rue dans toutes les directions, referma la fenêtre avec humeur, et grommela enfin en frappant du pied de chagrin et de colère :

— Ah! le maudit joueur! Il est dans quelque taverne; il boit, il joue aux dés, il s'amuse, pendant que je suis ici sur des charbons ardents et que je suis près de succomber à l'anxiété et à l'effroi! Julio, Julio, si je pouvais, contre toute attente, échapper au sort qui me menace, comme je me vengerais de ton ingratitude!

Il alla se remettre à la fenêtre. L'inutilité de ses investigations parut cette fois le décourager. Il poussa un douloureux soupir, se laissa tomber sur un siège et resta pendant quelques instants à regarder silencieusement le parquet. Enfin il se dit à part lui avec l'accent du désespoir :

— Hélas! hélas! il serait donc vrai que ce crime ne pût rester caché! Qui a, pour mon malheur, envoyé ce frère dominicain sur la route de Geronimo, pour mettre le bailli sur la trace du meurtre? Qui a mis ce banquier juif sur son passage pour conduire les agents de la loi à mon jardin? Qui a donné au bailli l'idée de faire fouiller toutes les caves? Le hasard? Mais le hasard est aveugle et ne procède pas avec une science aussi nette des choses! Ce serait affreux si Dieu lui-même conduisait la justice par la main! si le juge suprême, qu'on ne trompe pas, m'avait condamné à une mort infâmante! Tout espoir, tout effort pour échapper serait alors vain et inutile!

Ces réflexions accablèrent Simon Turchi. Il pencha silencieusement la tête sur sa poitrine; ses membres tressaillaient convulsivement, et parfois un soupir navrant s'échappait de son sein.

Confusément, une horrible vision surgissait devant son esprit; peut-être voyait-il l'échafaud se dresser dans les airs et le bourreau lever son glaive étincelant; peut-être entendait-il les clameurs de la vengeance du peuple monter vers le ciel et appeler une éternelle infâmie sur sa famille; car un frisson nerveux secouait le meurtrier, et il lui échappait de soudains cris d'angoisse, comme si un coup mystérieux l'eût frappé.

Il plongea la main dans son pourpoint et en retira lentement un objet qu'il plaça sous ses yeux et qu'il considéra avec un muet frisson de dégoût et d'effroi.

C'était une petite fiole à demi remplie d'une liqueur d'un jaune d'or.

— Du poison, un poison mortel, murmura-t-il. Celui qui a le courage d'en prendre quelques gouttes s'endort d'un doux sommeil dont il ne se reveille plus... Et ce serait là mon seul refuge pour échapper à la honte de l'échafaud? Au lieu de la richesse et du bonheur, une lâche mort serait le prix de mon forfait. Oh! non, non... chassons ces affreuses pensées!

Il cacha de nouveau la fiole dans son pourpoint et tomba dans les plus douloureuses réflexions; mais enfin il triompha dans une certaine mesure de son découragement, et ce fut avec moins de désespoir mais avec tout autant de douleur qu'il dit tout rêveur :

— Tout allait si bien pourtant! J'avais recouvré ma reconnaissance; ce gain de dix mille couronnes me permettait de cacher assez longtemps le mauvais état de mes affaires, Marie ne me semblait pas indifférente, et j'étais certain, maintenant que Geronimo lui est ravi, d'atteindre avec le temps mon but auprès d'elle. Je serais redevenu riche et puissant : sa dot était suffisante pour me garantir à jamais du besoin et de l'humiliation... Hélas! pourquoi le peuple crie-t-il contre les magistrats à l'occasion de la disparition de Geronimo? Il est cependant arrivé depuis peu bien des choses plus surprenantes sans que la foule s'en soit émue. C'est cette émotion publique qui pousse le bailli à faire des efforts extraordinaires pour découvrir ce que Geronimo est devenu; elle sera la cause de mon malheur! Y aurait-il donc vraiment une raison mystérieuse à cette surexcitation extraordinaire du peuple? Je chercherais donc vainement à échapper? Ce serait Dieu lui-même qui me poursuit?

Le retour de cette pensée de désespoir frappa Simon Turchi d'une nouvelle terreur. Il se mit le front dans les deux mains et resta longtemps assis en silence.

Tout-à-coup il bondit debout, et, tandis qu'un sourire convulsif contractait ses lèvres, il dit d'une voix forte :

— Ah! l'aiguillon de la fatalité donnerait du courage au plus lâche. Arrière ces vaines terreurs! Il faut lutter jusqu'à la fin. Le bailli cherche un cadavre, il engage son honneur à le découvrir. Eh bien, qu'il le trouve! mais s'il le trouvait ailleurs que dans mon pavillon? dans un égoût, par exemple? Ah! l'inquiétude m'avait rendu aveugle!... Il y a encore moyen de triompher! Si Julio venait seulement! si je pouvais soupçonner au moins dans quelle taverne l'odieux coquin est à jouer aux dés, j'enverrais Bernardo l'appeler...

En disant ces derniers mots, il se rapprocha de la fenêtre et regarda dans la rue.

— Voilà le traînard qui vient! murmura-t-il. Voyez donc, il s'en va à pas comptés, comme si rien ne pesait sur sa conscience! Il est indifférent à la conservation de mon honneur et de ma vie; il me hait et me méprise depuis la mort de Geronimo... mais il me laisse encore échapper au danger... Feignons une violente colère; car, s'il pouvait supposer que mon cœur se serre d'anxiété dans ma poitrine, il se montrerait insolent et se rallierait peut-être de mes angoisses.

Dès que Julio fut à une certaine distance dans la rue, Simon chercha à attirer sur lui, par un claquement de langue, l'attention de son domestique; il y réussit et fit toute sorte de signes d'impatience et de colère, jusqu'à ce que Julio atteignit enfin la porte de la maison.

Alors Simon Turchi referma la fenêtre, et, l'expression de la plus violente rage peinte sur le visage, il se retourna vers l'entrée de la chambre.

Julio entra. Un léger et ironique sourire parut sur ses lèvres quand il vit son maître debout, les bras croisés et le regard menaçant.

— Misérable vaurien! s'écria Simon après avoir fermé la porte, ne t'ai je pas ordonné de venir m'attendre ici après la bourse? Prends garde, tu me pèses horriblement et je pourrais bien tirer de toi une sanglante vengeance; Ne ris pas, ou je t'écrase sous mes pieds!

— Allons, allons, signor, répondit Julio, pourquoi encore toute cette inutile colère? Il n'y a pas si longtemps que la bourse est fermée. Ce n'est pas ma faute si vous avez dû m'attendre.

— Tu as été rôder dans les tavernes, n'est-ce pas, et tu as joué aux dés, comme tu le fais presque sans relâche depuis cinq jours?

— C'est vrai, j'avais une soif intolérable; mais, si je ne suis pas revenu à temps, accusez-en la tour de Notre-Dame; elle a mal sonné l'heure. soyez-en sûr. Maintenant, signor, veuillez vous calmer; vos colères ne m'émeuvent pas, vous le savez. Hâtez-vous plutôt de me dire ce que vous désirez de moi; avec toutes ces lambineries, nous perdons trop d'un temps précieux. J'ai quitté quelques amis pour venir prendre vos ordres, et j'ose vous dire que j'ai l'intention d'aller les rejoindre, dès que j'aurai satisfait à votre vœu... Non, non, ne me menacez pas du poing; vous vous faites inutilement du mauvais sang!

Le langage irrespectueux de son domestique blessait profondément Turchi; mais, soit que l'impuissance de sa parole le fît se résoudre à une nouvelle feinte, soit que l'inutilité reconnue de ses efforts le découragea tout-à-fait, il changea soudain d'expression. Une profonde tristesse se peignit sur son visage et ses yeux se remplirent de larmes.

Il s'assit sur une chaise poussa un douloureux soupir, et dit :

— Ah! Julio, pardonne-moi mes dures paroles; elles m'ont été dictées par l'impatience. Il est encore trop tôt pour faire ce que je voulais te demander; et j'avais tort de me plaindre de ta longue absence...

HENRI CONSCIENCE.

La suite au prochain numéro.